



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de Marie-Soleil-Tougas
tenue le mardi 19 novembre 2024 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal
sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente		Mme. Marie-Claude Chaumont
Parent - Vice-présidente	Mme. Mélodie Benoît	
Parent - Représentante au comité de parents	Mme. Sophie Rollin	
Parent	Mme. Julie Dauphinais	Se joint en virtuel à 19h20
Parent (substitut)	Mme. Danny Lévesque	Mme. Caroline Perreault
Parent	Mme. Fatima Darid	
Parent	Mme. Geneviève Gauthier	
Représentante enseignante	Mme. Caroline Léveillé	
Représentante enseignante	Mme. Isabelle Bonami	
Représentant enseignant	M. Mathieu Le Gal	
Représentante enseignante		Mme. Julie Turcotte
Représentante du soutien	Mme Marie-Claude Cadieux	
Représentante du soutien		Mme. Mélanie Girard
Représentante du soutien	Mme. Linda Rouleau	
Direction adjointe	Mme. Sylvie Trudel	
Direction	M. Alain Labonté	

1. Ouverture, présences et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h00.

2. Parole au public

Mme Maude St-Pierre, parent d'élève et membre du public, ainsi que Mmes Danny Lévesque et Lise-Anne Racine, parents substitués, se joignent à la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Fatima Darid d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/18

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2024 ainsi que de la rencontre extraordinaire du 28 octobre 2024

Il est proposé par Mme Geneviève Gauthier d'approuver le procès-verbal du 2 octobre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/19

Il est proposé par Mme Caroline Léveillé d'approuver le procès-verbal du 28 octobre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/20



5. Informations

5.1. Projet éducatif 2023-2028

M. Labonté présente le tableau synoptique du projet éducatif de l'école pour 2023-2028 et en explique le contenu. Il rappelle que ce projet éducatif orientera les décisions en regard de la gestion de l'école pour les prochaines années.

5.2. Résultats financiers du SDG pour l'année 2023-2024

M. Labonté présente les résultats financiers du service de garde pour 2023-2024 qui affiche un déficit de 1670\$ au 30 juin 2024.

6. Consultations

6.1. Cadre d'organisation scolaire 2025-2028

M. Labonté présente le projet de Cadre d'organisation scolaire 2025-2028 du CSSMI et sollicite l'avis du Conseil à cet égard. Les membres présentent leurs réflexions et se prononcent sur la consultation.

6.2. Calendrier scolaire 2025-2026

M. Labonté présente la consultation en regard du calendrier scolaire 2024-2025 du CSSMI. Les membres donnent leur avis sur les dates du congé des fêtes ainsi que sur la date d'une journée pédagogique devant être fixée au calendrier pour l'ensemble des écoles du CSSMI.

7. Approbations

7.1. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

M. Labonté présente la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour le 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année).

ATTENDU que, conformément à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU, que conformément à l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025;

Il est proposé par Mme Sophie Rollin d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025, conformément au tableau ci-joint.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/21



7.2. Mesures 15024 : Aide aux parents

Le Conseil discute sur l'utilisation de la mesure 15024 (aide aux parents) pour la présente année. La plateforme "aider son enfant" offre plusieurs possibilités et est appréciée des utilisateurs. Cependant, les membres aimeraient obtenir des statistiques de l'organisme quant à la fréquentation des parents de l'école.

Il est proposé par Mme Mélodie Benoît que l'école s'abonne de nouveau pour l'année scolaire 2024-2025 à la plateforme « aidersonenfant.com » et qu'elle en fasse la promotion auprès des parents.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/22

8. Parole à

8.1. L'équipe école

- Mme Caroline Léveillé revient sur les bienfaits apportés par les aides à la classe aux élèves. Elle mentionne aussi que les élèves de 4^e année ont plusieurs activités prévues dans les prochains mois.
- M Mathieu Le Gal ajoute que les activités des groupes famille (jumelage grands et petits) sont toujours très appréciées auprès des élèves. Il fait également un retour sur la sortie à la pièce de théâtre *Circus Opus* à laquelle les élèves de 2^e année ont assisté le mois dernier.
- Mme Isabelle Bonami fait un retour sur la sortie à la pièce de théâtre *Alice au pays des merveilles* à laquelle les élèves de 1^{re} année et du groupe 981 ont assisté à la fin octobre et sur les échanges avec les comédiens qui furent très instructifs et appréciés de tous.

8.2. La direction

- M. Labonté et Mme Trudel présentent les activités à venir, notamment l'activité de « cache-cache » pour souligner l'ouverture du premier coffre-école (soutien aux comportements positifs).
- M. Labonté mentionne que l'école a amassé 1 196\$ pour Opération Enfant Soleil par le biais des tirelires d'Halloween. Cependant, il s'agit de la dernière année où l'organisme utilisera ce mode de financement. Merci à Mme Mélanie Girard, du service de garde, pour l'initiative.

8.3. La présidente

La présidente étant absente, la vice-présidente Mme Mélodie Benoît la remplace et demande si le choix du photographe est fixé pour la prochaine année. Considérant que les photos seront accessibles aux parents en décembre, une décision à cet effet sera prise à la séance de janvier.

8.4. La représentante au comité de parents

Mme Sophie Rollin fait un retour sur les deux rencontres d'octobre du comité de parents et résume la présentation du protecteur de l'élève ainsi que celle de Mme Guay concernant le cadre de l'organisation scolaire 2025-2028. La prochaine rencontre du comité aura lieu le 21 novembre.

8.5. La représentante de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

9. Varia

Mme Julie Dauphinais demande quand seront disponibles les bulletins de la première étape.



10. Clôture de la séance

M. Mathieu Le Gal propose que la séance soit levée, il est 20h53.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/23

Mme Mélodie Benoit en remplacement de
Mme Marie-Claude Chaumont, présidente

M. Alain Labonté, directeur